

Note de Lecture publiée à la *Revue de Gestion et de Finances publiques (ex Revue du Trésor)*, n°2, avril-mai, 2016, pp.123-124.

Aurélien BAUDU, *Droit fiscal. 2015-2016*, Paris, Gualino-Lextenso, coll. mémentos LMD, 4^e éd., 2015, 261 pages.

Aurélien Baudu est un jeune maître de conférences en poste à la Faculté de droit de Lille depuis 2010. Membre dynamique de la Société de législation comparée, il a déjà à son actif l'organisation d'un important colloque international dont les actes ont été publiés dans cette revue (« *La règle d'or des finances publiques en Europe : son impact dans les systèmes budgétaires nationaux, Lille* », 27-28 mars 2014 : *RGFP* n°1/2, 2015, p. 6 sq.) et plusieurs publications en matière de droit fiscal et de finances publiques (dont, aux éditions Dalloz, sa remarquable thèse sur le pouvoir budgétaire du Parlement et un important manuel paru en août 2015 dans la collection HyperCours). Il livre en cette année universitaire la quatrième édition de son manuel de droit fiscal. Il importe immédiatement d'observer que cet ouvrage – qui ne se réduit en réalité pas à un mémento, nous y reviendrons – a été accompagné depuis sa première édition de trois autres publications de format plus réduit : un petit manuel de procédure fiscale (*L'essentiel du Droit des procédures fiscales*, Paris, Gualino-Lextenso, coll. Les carrés, 3^e éd., 2015, 166 pages – ouvrage qui là aussi, malgré un format compact renferme beaucoup de connaissances) et deux ouvrages d'exercices corrigés (*Droit fiscal, 9 exercices corrigés*, Paris, Gualino-Lextenso, coll. Exos LMD, 2014, 124 pages et *Droit des procédures fiscales, 9 exercices corrigés*, Paris, Gualino-Lextenso, coll. Exos LMD, 2014, 125 pages). C'est ainsi un véritable ensemble de fascicules que l'auteur a publié. Outre que cela met à disposition des étudiants les publications propres à s'adapter à leurs options d'étude (choix de travaux dirigés ou pas, option pour les procédures fiscales en Master 1), cela dénote un travail approfondi de l'auteur sur la matière. Il ne s'agit pas ici de la publication de quelques vagues notes d'un cours enseigné par contrainte et sans investissement.

Venons-en à l'ouvrage qui nous intéresse plus particulièrement ici. On ne peut tout d'abord qu'approuver la présentation du système fiscal français en deux parties consacrées respectivement au droit fiscal général des personnes physiques et au droit fiscal général des entreprises : c'est le parfait reflet de l'organisation fonctionnelle actuelle de notre système fiscal qui a remplacé l'ancienne répartition par matières (ou catégories d'impôts : longtemps répartis entre impôts directs et impôts indirects, enregistrement et douanes). Comme le savent les lecteurs de cette revue, l'administration fiscale a d'ailleurs été réformée en 2009 (décret no 2009-707 du 16 juin 2009) en tenant compte de cette conception : les usagers sont désormais accueillis au Service des impôts des particuliers ou à celui des impôts des entreprises. Mais la principale division de l'ouvrage se trouve entre la première partie et les parties deux et trois consacrées à la présentation de notre système fiscal selon les modalités que l'on vient de présenter. La première partie est quant à elle consacrée aux cadres généraux du système fiscal français, en quelque sorte les principes juridiques structurants, les lignes de force du système fiscal français. L'ouvrage reprend ainsi une distinction très développée par ailleurs mais assez récente en droit fiscal. Pour sa justification, il faut se reporter au beau manuel des professeurs Bienvenu et Lambert aux Puf. Il importe en effet de distinguer ce qui structure le système fiscal et les régimes juridiques des impôts appelés à varier annuellement (ou parfois plus rapidement encore sous l'effet d'une sorte de frénésie législative depuis 2010). Cette démarche

distingue ainsi cet ouvrage de ceux, très nombreux, purement descriptifs, techniques et rapidement obsolètes. Il est néanmoins très pertinent de la part de l'éditeur et de l'auteur de procéder à une mise à jour annuelle de l'ouvrage tant la matière est changeante.

Quant au fond de l'ouvrage, il est plus substantiel que le nom de la collection ne le laisse entendre. La première partie s'articule en trois chapitres : classification des ressources publiques ; terminologie et cadre juridique. On n'insistera jamais assez sur l'importance des classifications et surtout sur la nécessité d'apporter des éclaircissements au « grand désordre » des dénominations fiscales (R. Hertzog). La composition des développements est éminemment pédagogique : les questions structurantes de la matière sont traitées de façon synthétique – avec à plusieurs reprises des tableaux clairs et bienvenus – mais complète. Surtout, l'auteur parsème régulièrement son exposé d'encadrés portant sur les débats, qui ne manquent pas en matière fiscale. C'est sur ceux-ci qu'il convient plus particulièrement d'insister. Quelques-uns des intitulés feront comprendre au lecteur de notre chronique l'importance et la variété des analyses introduites par l'auteur de l'ouvrage commenté : « Les débats autour de l'impôt de solidarité sur la fortune » – synthèse très riche – (pp.28-29) ; « la saga jurisprudentielle autour de la nature juridique de la CSG : un impôt ou une cotisation sociale ? » (p.31) ; « Les collectivités locales : une autonomie fiscale ? » (pp.36-37) ; « L'IFER, c'est quoi ? Comment ça marche pour les communes ? » (pp.39-40) ; « La TVA écologique, problème ou solution ? » (p.44) ; « La TICPE, un impôt écologique ou de rendement budgétaire ? » (p.45) ; « Les accises sur le tabac, un impôt de santé publique ou de rendement ? » (p.47) ; « Le débat autour de l'impôt européen » (p.88), etc. Outre qu'Aurélien Baudu enrichit régulièrement son propos d'éclairages historiques ou comparatistes (« expériences de TVA sociale au sein de l'Union européenne » p.51 par exemple), tout cela rend la lecture de l'ouvrage très dynamique, très vivante et agréable. Cette démarche constante d'exposition précise et de mise en perspective démontre la qualité de l'investissement de l'auteur et sa maîtrise de la matière. Les deuxième et troisième parties comprennent quant à elles des développements assez poussés sur tous les grands impôts nationaux et locaux ; les plaisantes « aventures de M. & Mme Martin » ajoutant une démonstration pédagogique par l'exemple bienvenu pour comprendre les implications pratiques des complexes règles juridiques clairement exposées par l'auteur.

Au final, c'est une excellente introduction au système fiscal français, claire, pédagogique et remarquablement complète pour sa taille, qui intéressera non seulement les étudiants de licence auxquels elle est destinée mais tous les contribuables soucieux de comprendre notre système fiscal.

Fabrice Bin